



Registre des Délibérations du Conseil Municipal DE LA COMMUNE DE GREASQUE

Séance du 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'AVRIL, sous la présidence de **Monsieur Michel RUIZ**.

N°5 Objet : Vote du Budget Primitif 2024

Date de convocation :
5 avril 2024

Nombre Elus : 27
En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 23
Procurations : 6

Présents : Michel RUIZ, Jean-Luc TURZO, Marc LAURENT, Claude MERINDOL, Michèle OLLIVE, Georges AMBROSIANO, Didier BREART, Sylvie ABEL, Françoise SCHMERBER, Jean-Marc RAGOT, David GIACCONE, Patrick EME, Nathalie MAUREL, Juan REVERTE, Hélène GAILLARD, Sandrine LEPRESLE, Chantal MAGISTRIS-----/
Absents-Excusés : Nicole DECOSTANZI pouvoir à Sylvie ABEL, Joëlle BRETON pouvoir à Marc LAURENT, René CECCHINEL, Nadine CARLUS pouvoir à Françoise SCHMERBER, Hélène BERNAL pouvoir à Jean-Marc RAGOT, Denis CENTARO, Audrey GIROULET pouvoir à Patrick EME, Jean-Luc FERNANDEZ, Paul GATIAN pouvoir à Sandrine LEPRESLE, Jean-Pierre FUENTES-----./

Secrétaire de séance : M. Patrick EME

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;
- Vu** le règlement budgétaire et financier, approuvé par délibération en date du 28 mars 2024 ;
- Vu** le débat d'orientations budgétaires pour 2024 qui s'est tenu lors de la séance du 28 mars 2024 ;
- Vu** le rapport transmis aux conseillers municipaux présentant le projet de budget au travers de l'ensemble des dépenses et recettes des différents chapitres budgétaires ;
- Vu** la maquette budgétaire annexée à la présente délibération ;

SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES		
Chapitre 011	Charges à caractère général	1 429 000,00 €
Chapitre 012	Charges de personnel	2 300 000,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	438 000,00 €
Chapitre 014	Atténuation de produits	71 500,00 €
Chapitre 66	Charges financières	30 000,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	5 222,57 €
Chapitre 68	Dotations aux amortissements et provisions	- €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	- €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	926 277,43 €
TOTAL DES DEPENSES		5 200 000,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT / RECETTES		
Chapitre 70	Produits des services, du domaine et des ventes directes	284 500,00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	3 670 000,00 €
Chapitre 74	Dotations et participations	504 000,00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	326 000,00 €
Chapitre 013	Atténuation de charges	100 000,00 €
Chapitre 76	Produits financiers	0,00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	149 299,52 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	166 200,48 €
TOTAL DES RECETTES		5 200 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES			
	Restes à réaliser 2023	Crédits nouveaux	Total BP 2024
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	1 730,26 €	1 730,26 €
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	145 556,00 €	299 944,00 €	445 500,00 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	431 377,09 €	1 299 922,91 €	1 731 300,00 €
Chapitre 204 Subvention d'équipement versée	13 844,00 €	91 156,00 €	105 000,00 €
Dépenses affectées à des opérations* Chapitre 20,21 et 23	1 661 738,81 €	1 584 361,19 €	3 246 100,00 €
Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	166 200,48 €	166 200,48 €
Chapitre 45 Comptabilité distincte rattachée	47 634,30 €	365,70 €	48 000,00 €
R001 - Affectation résultat 2023	0,00 €	76 169,26 €	76 169,26 €
TOTAL DES DEPENSES	2 300 150,20 €	3 519 849,80 €	5 820 000,00 €

* Les opérations sont les suivantes : n°986 : travaux de voirie, n°994 : aménagement places du village, n°1001 : Création pôle touristique et culturel au PHO, n°1006 : Mise en accessibilité des équipements communaux, n°1007 : Pôle Urbanisme-Travaux-Sécurité, n°1010 : Vidéoprotection, n°1012 : Aire de camping-car, n°1013 : construction d'un centre médical, n°1014 : aménagement de logements ancienne Coopérative, n°1015 : réhabilitation du centre de loisirs

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le 23/04/24

ID : 013-211300462-20240411-20240411DELIB5-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT / RECETTES			
	Restes à réaliser 2023	Crédits nouveaux	Total BP 2024
Chapitre 10 Dotations et fonds divers	0,00 €	600 000,00 €	600 000,00 €
Chapitre 13 Subventions d'investissement	1 029 618,81 €	1 246 503,76 €	2 276 122,57 €
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
Chapitre 23 Immobilisations en cours		0,00 €	0,00 €
Chapitre 024 Produit des cessions		1 968 000,00 €	1 968 000,00 €
Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		926 277,43 €	926 277,43 €
Chapitre 45 Comptabilité distincte rattachée		48 000,00 €	48 000,00 €
TOTAL DES RECETTES	1 029 618,81 €	4 790 381,19 €	5 820 000,00 €

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 18 voix pour et 5 voix contre : Nathalie MAUREL, Juan REVERTE, Hélène GAILLARD, Sandrine LEPRESLE, Paul GATIAN pouvoir à Sandrine LEPRESLE,

ARTICLE I : Adopte le budget primitif 2024 de la Commune, tel qu'il lui est présenté, avec reprise des résultats de l'exercice 2023.

ARTICLE II : Autorise le Maire, à réaliser à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.

**AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
Pour Extrait Conforme**

LE MAIRE,

Michel RUIZ

Envoyé en préfecture le 22/04/2024 Reçu en préfecture le 22/04/2024 Publié le 23/04/24 ID : 013-211300462-20240411-20240411DELIB5-BF



Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 013-211300462-20240411-20240411DELIB5-BF